

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 29 janvier 2019

Délibération n°05-2019 relative à l'approbation du dossier d'expertise de l'UFR STAPS

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve le dossier d'expertise de l'UFR STAPS.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	14
Majorité absolue	19	Membres représentés	11
Nombre de pouvoirs	11		

Décompte des suffrages

Votants	25	Pour	25	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée



Visa du Président



Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Dossier d'expertise de l'UFR STAPS

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 11.02.2019

Document mis en ligne le : 11.02.2019